

Béthune le 06 Octobre 2021

CR N° 04

SPECIFIQUE NATIONALE 2 ZONE 1

Selon le cahier des charges FFH

1 – Confirmation des résultats (sous réserve de décision de la CSR)

Journées du 02 et 03 Octobre 2021

SHC Calais 1	HCD Malo 1	1 - 0
Cambrai HC 2	Amiens SC 2	1 - 2
SC Abbeville 1	PHC Marcq 2	2 - 4
Wattignies HC 2	HC Escaudoevres 1	4 - 1
SHC Calais 1	HCD Malo 1	1 - 0

2 – Sanctions :

R.A.S.

3 – Amendes :

R.A.S.

4 – Arbitrage :

SHC Calais 1 – HCD Malo : un seul arbitre du Touquet AC

Amende 155.00 €

5 – Divers :

A partir du week-end des 02 et 03 octobre 2021,

Pour toutes les feuilles de matches non signées par les chefs d'équipes et les arbitres, les amendes seront appliquées.

- 5 Feuilles de matches électroniques sur 5

SPECIFIQUE NATIONALE 3 ZONE 1

Selon le cahier des charges FFH

1 – Confirmation des résultats (sous réserve de décision de la CSR)

Journées du 02 et 03 Octobre 2021

Amiens SC 3	Douai HC 2	2 - 3
PHC Marcq 3	HC Val de Lys 1	9 - 0
Le Touquet AC 2	HC Valenciennes 2	6 - 0

2 – Sanctions :

DHC	FARDEL	Paul	00050315	ASC 3 – DHC 2	Carton Jaune	Code 2
-----	--------	------	----------	---------------	--------------	--------

3 – Amendes :

R.A.S.

4 – Arbitrage :

R.A.S.

5 – Divers :

Le Touquet fait jouer Arnaud LOUF, sur le match Le Touquet AC 2 – HC Valenciennes 2, joueur non inscrit sur la feuille de match. Le résultat reste acquis et le club du Touquet prend 2 points de pénalités ; Amende 200.00 €

A partir du week-end des 02 et 03 octobre 2021,

Pour toutes les feuilles de matches non signées par les chefs d'équipes et les arbitres, les amendes seront appliquées.

- 3 Feuilles de matches électroniques sur 3

La Responsable de la Zone 1
Leslie DEMAILLY

